

Paris collectifs sportifs—Loi

faudra des gens pour vendre les billets. Il faudra des gens pour vendre les billets de loterie. Il y a maintenant deux millions de chômeurs au Canada, dont certains regardent les délibérations de la Chambre ce soir. Je propose à chacun d'eux d'écrire au premier ministre et de lui dire: «Je veux un emploi comme vendeur de billets de loterie.» Ils pourraient même faire mieux. S'ils n'obtiennent pas un emploi, ils pourraient demander au premier ministre la liste de ceux qui en ont obtenu un et lui demander d'indiquer par un astérisque ceux qui recevaient auparavant de l'assurance-chômage ou qui étaient chômeurs. Je suis prêt à parier qu'il n'y aurait pas tellement d'astérisques et que ce ne sont pas les chômeurs canadiens qui auront ces emplois. Les chômeurs pourraient aussi demander au premier ministre d'indiquer par deux astérisques ceux qui ont donné de l'argent au parti libéral cette année. Je suis prêt à parier qu'il y en aurait un assez bon nombre.

La mesure que nous étudions ce soir ne fera pas beaucoup pour financer les Jeux olympiques. La province de Québec a déjà essayé quelque chose du genre, mais cela n'a pas réussi. Les paris ne rapporteront pas d'argent pour les Jeux olympiques. Cela place les travailleurs bénévoles de Calgary, qui consacrent leur temps et leurs efforts à cette entreprise pour en faire un succès, devant un véritable dilemme. Ils ne peuvent rien planifier, parce qu'ils n'ont pas de source de financement garantie.

La réputation du Canada sur la scène internationale est en jeu. Notre parti a pris un engagement catégorique. Lorsque nous serons au pouvoir, nous enverrons un chèque aux administrateurs des Jeux olympiques de Calgary au montant nécessaire pour protéger la réputation du Canada à l'échelle internationale. C'est ce que nous avons promis. Notre engagement est clair et il n'a pas changé.

J'exhorte certains libéraux à l'esprit indépendant à s'absenter de la Chambre au moment du vote ou à avoir le courage de se lever pour s'opposer à cette mesure. Je les encourage à suivre l'exemple du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin), qui a déclaré au comité qu'elle détestait les loteries. Nous n'en n'avons pas besoin. Nous n'en voulons pas. Nous devrions continuer à appuyer l'organisation des Jeux olympiques de Calgary, mais nous débarrasser de cette mesure et passer à autre chose.

[Français]

M. Pelletier: Monsieur le Président, j'aimerais demander à l'honorable député si on peut lui poser des questions.

Le président suppléant (M. Blaker): Je devrai interrompre l'honorable député de Sherbrooke (M. Pelletier) mais...

[Traduction]

Apparemment, le député voudrait obtenir le consentement unanime de la Chambre pour poser une question au député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), mais il doit le demander avant de poser sa question. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Pelletier: Monsieur le Président, je suis renversé d'entendre le discours de l'honorable député.

C'est ce parti qui, en 1979, a supprimé Loto Canada ainsi que l'aide au sport amateur. Je me rappelle très bien que les universités et les provinces ont protesté, qu'une multitude de gens qui s'occupent du sport amateur au pays ont protesté et que l'honorable député qui était à ce moment-là ministre responsable des sports a été sollicité par une multitude de gens dans le pays. On lui a demandé de voir à ce que le sport amateur soit protégé. Parce qu'il a été mêlé au sport professionnel, il a dit: «Les gens vont s'occuper de cela, on va avoir des gens à travers le pays, des hommes d'affaires, qui vont pouvoir aider le sport amateur». C'était une folie au départ. Et l'honorable député vient dire aujourd'hui que le parti libéral est responsable du manque de fonds à l'égard des Jeux de Calgary. Je trouve que c'est ridicule. S'il y a un parti au Canada qui est responsable d'avoir presque éliminé le sport amateur au pays, c'est le parti de l'honorable député qui n'a pas vu à protéger Loto Canada...

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre! L'honorable député a demandé le consentement unanime afin de poser une question. Je ne l'ai pas encore entendu poser sa question.

M. Pelletier: Monsieur le Président, premièrement, j'aimerais savoir si l'honorable député a consulté les universités canadiennes au sujet des coupures qu'on a faites à l'époque où son parti était au pouvoir, et deuxièmement, parce que je connais très bien les personnes qui s'occupent des Jeux olympiques de Calgary, j'aimerais savoir...

• (2120)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Un à la fois.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je signale au député qu'avant mon élection, j'ai été pendant très longtemps professeur d'université, si bien que je continue à communiquer assez régulièrement avec ces organismes. Je suis parfaitement conscient des conséquences négatives que les restrictions budgétaires récemment apportées sur le plan des paiements de transfert par les ministres des Finances qui se sont succédé, ont eu pour ces établissements. En fait, les universités ont énormément de mal à y faire face.

Quand j'étais professeur, j'ai enseigné à mes élèves comment faire et élaborer des programmes. L'un des principes fondamentaux, c'est que tout groupe, organisme ou gouvernement est obligé de faire des choix. On ne peut pas toujours tout faire en même temps. Je signale au député que depuis douze mois, le gouvernement a choisi d'accorder des subventions de 2.4 milliards à deux sociétés de la Couronne, Petro-Canada et Canadair. Les Jeux olympiques coûteront 200 millions de dollars répartis sur huit ans. Le gouvernement a choisi de dépenser de cette façon 2,400 millions de dollars, simplement parce que les députés de l'arrière-ban n'ont pas su l'obliger à choisir des programmes acceptables.